

Bilan simplifié de la Région Corse

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1873	1873
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	3866	5381
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-961	-1516
					Total(1)	4778	5739
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	4778		4778	5739	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	4778	0	4778	5739	total(1+2+3+4+5)	4778	5739

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6344	5370	Produits d'exploitation(1)	5384	6619
achats	0	1439	Cotisations	0	0
autres charges externes	0	0	Subventions	5384	6619
autres services extérieurs	5065	3132	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	157	157	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	1122	643			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	2764	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6344	8134	total(1+2+3+4)	5384	6619
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-961	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Région corse Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4778 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 961 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1- Le Syndicat a participé à 2 congrès important au printemps et à l'automne
Le congrès de Rouen pour un montant de 4064 euros
Le congrès de l'UD de Bastia pour un montant de 285 euros.

Le coût de ces congrès s'est élevé à un montant net de 4349 €

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont :
 - x employés + fonction
 - x cadres + fonction
 - x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la Région Corse

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	0,00 €
Reversement de cotisations.....	285,00 €
Subventions reçues.....	5 383,80 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 098,80 €